



Enquête pour la transcription

Par **fadhila**, le **31/01/2017** à **23:25**

Bonjour, rnJe suis Algérienne habitant Adrar et je suis mariée en Algérie avec un homme français habitant la France. rnMon homme a envoyé la demande de transcription à Nantes en France. rnLui a déjà été convoqué par la mairie de sa commune il y a de cela 3 semaine. rnJ aimerais savoir comment je vais être convoquée, si c est par email, par téléphone ou par courrier ? ou bien c moi qui je dois les contacter!!rnEt si c est bien le consulat d Oran qui va me convoquer.!! rnEt quand ? ou bien c moi qui je dois le contacterMerci à l avance de votre réponse !

Par **citoyenalpha**, le **14/02/2017** à **23:46**

Bonjourrrnc'est le consulat dont dépend votre domicile qui vous convoquera par courrier. La date dépend du volume des demandes à traiter par le consulat. rnrnRestant à votre disposition